

0710093r@ac-dijon.fr

COVID 19 Note de service n°5 du 02 mai

Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs,

Dans notre académie, le déconfinement débutera le 14 mai (à confirmer cependant) pour les enfants (retour à l'école). Les enseignants devront tous être présents dans les écoles dès le 11, ce qui leur laissera la possibilité d'organiser avec les communes les ajustements pratiques.

Seuls les personnels *à risque* pourront ne pas venir sur présentation d'un certificat médical.

Les enfants des enseignants devraient être considérés comme les enfants de soignants pour l'accueil à l'école.

Un cadrage départemental aura lieu lundi 4 mai après-midi (Dasen-IEN) et permettra d'apporter des précisions à ce dispositif, ou de confirmer ces premières informations. Ce sera l'occasion de répondre à des questions pratiques, de savoir également la conduite à tenir si le maire de la commune ne souhaite pas rouvrir l'école etc.

Je vous communiquerai, ainsi qu'aux maires, un complément d'information dès le 5 mai.

Dans l'attente, n'hésitez pas à me contacter en cas de difficulté particulière, ou pour me soumettre des propositions d'organisation.

Cordialement

Charles PERRIN

IEN Chalon 1

